

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 27 juin 2016 à 11 h  
201, avenue Laurier, 5e étage**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Christine Gosselin, mairesse suppléante de l'arrondissement  
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire et des travaux  
publics

---

**10.01 - Ouverture de la séance.**

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 05.

---

**CA16 25 0226**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du  
27 juin 2016.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par le conseiller Richard Ryan

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 27 juin 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

**10.03 - Période de questions et requêtes du public.**

Aucune question.

---

#### 10.04 - Période de questions des membres du conseil.

Le conseiller Richard Ryan demande la raison d'être de cette séance extraordinaire.

---

**CA16 25 0227**

**Avis de motion - Règlement (2016-08) modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Exercice financier 2016 (2015-20).**

#### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le maire de l'arrondissement, monsieur Luc Ferrandez, qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou fera présenter le règlement 2016-08 – *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Exercice financier 2016 (2015-20)*.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), étant donné que tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement et déclarent l'avoir lu, il demande dispense de lecture dudit règlement.

40.01 1160482007

---

**CA16 25 0228**

**Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par le conseiller Richard Ryan

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 27 juin 2016. Il est 11 h 09

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

le maire Luc Ferrandez  
maire d'arrondissement

---

Claude Groulx  
secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2016.